

**GRAND  
LAC**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU LAC DU BOURGET

## BON DE RÉSERVATION

Madame  Monsieur

Adresse :  
.....  
.....

Tél. : .....

Surface approximative de votre terrain :  
..... m<sup>2</sup>

Je souhaite réserver :

- un composteur en bois,  
 un composteur en plastique recyclé.

Contre une participation financière de 15 €. Règlement uniquement par chèque à la remise du composteur (un seul par logement).

Le composteur est à retirer dans les locaux de Grand Lac. Un courrier vous est envoyé pour vous avertir de sa disponibilité.



**ADEME**



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

## COMMENT RÉSERVER MON COMPOSTEUR ?

> Par courrier,  
en remplissant le bon de réservation ci-contre,  
à retourner à Grand Lac sans affranchissement

> Par téléphone

> Par mail

Une participation financière de 15 € vous est demandée, le complément est pris en charge par Grand Lac. Le règlement se fait uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public, à la remise du composteur.

1500, boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains

Téléphone : 04 79 35 00 51  
E-mail : tri@grand-lac.fr

Ouvert du lundi au vendredi,  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

En savoir plus

Connectez-vous sur [www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr), rubrique déchets



**GRAND  
LAC**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU LAC DU BOURGET

# COMPOSTER, QUOI DE PLUS NATUREL ?

**LE GUIDE**



**À l'intérieur :**  
bon de réservation  
pour un composteur  
individuel



### QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

- > **Les déchets de cuisine**  
Épluchures, coquilles d'œufs, marc de café et de thé, fruits et légumes abîmés, pain rassis.
- > **Les déchets de jardin**  
Branchages, tonte de gazon, feuilles mortes, fleurs fanées, fânes de légumes, mauvaises herbes...
- > **Les déchets de la maison**  
Essuie-tout et son rouleau, cendres, papier journal, cartons souillés...



### COMMENT UTILISER LE COMPOST ?

- > **Le compost mûr (environ 1 an de maturité)**  
Riche en éléments nutritifs, il peut être incorporé à la terre du potager et du jardin ou utilisé pour le rempotage.



### QUEL MATÉRIEL ?

Réservez votre bac à compost auprès de Grand Lac ! Muni d'un couvercle pour déposer vos déchets et de trappes latérales pour faciliter le brassage et la récupération du compost, il doit être installé à même le sol. Une formation vous est proposée par Grand Lac pour gérer au mieux votre compost. Vous verrez, c'est facile !

### VRAI / FAUX

« Le compost contient de petites bêtes »

**VRAI,** mais c'est nécessaire. Les micro-organismes et les insectes sont nécessaires pour dégrader les déchets. Lorsque le compost arrive à maturité, ils disparaissent.

### QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE ?

C'est la décomposition naturelle des déchets organiques par des micro-organismes présents dans le sol (bactéries, champignons...) en présence d'eau et d'air. Au bout de quelques mois, on obtient un produit comparable à du terreau de bonne qualité appelé compost.

### POURQUOI COMPOSTER ?

> **Pour limiter la quantité d'ordures ménagères**  
Trier ses bio-déchets, c'est alléger sa poubelle ménagère, limiter ses voyages au conteneur collectif mais aussi réduire la quantité de déchets incinérés et donc contribuer à la maîtrise des coûts de collecte et de traitement des déchets par la collectivité.

> **Pour produire un engrais naturel de qualité**  
Le compost renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité. De plus, il est gratuit et évite l'utilisation d'engrais chimiques.

### VRAI / FAUX

« Le compost sent mauvais »

**FAUX,** sauf s'il manque d'oxygène. Pensez à brasser régulièrement votre compost et à y introduire des déchets verts secs et de grande taille (branchage, feuilles mortes...) pour l'aérer.

ECOPLI

M20g  
Validité  
Permanente

GRAND LAC  
SERVICE DÉCHETS  
AUTORISATION 81293  
73109 AIX-LES-BAINS CEDEX